

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet d'inscription par l'UNESCO de  
**« La tradition française des vins de terroir »**  
sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'Université de Tours, l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA) et la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA) se sont engagés dans une démarche visant à faire inscrire des éléments de la gastronomie et du patrimoine alimentaire français sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, comme l'UNESCO en offre l'opportunité depuis 2003.

C'est dans ce cadre que le Repas gastronomique des Français a été inscrit le 16 novembre 2010, et nous nous réjouissons tous de ce premier pas qui a vu un élément de notre patrimoine gastronomique rejoindre les grands chefs-d'œuvre de l'humanité reconnus par l'UNESCO.

Dans cette dynamique, nous souhaitons proposer au gouvernement français, puis à l'UNESCO, de faire inscrire « La tradition française des vins de terroir » sur la liste du patrimoine de l'humanité.

*La tradition française des vins de terroir recouvre l'ensemble des connaissances et savoir-faire viticoles et œnologiques, des aménagements du milieu et des pratiques viticoles, de l'éducation et des rituels de partage du vin façonnés par les vignerons, l'ensemble des métiers de la vigne et du vin, amateurs et connaisseurs de vin. Cette tradition résulte d'une interaction avec l'environnement viticole sur des décennies voire des siècles et s'est transmise de génération en génération.* (tiré du dossier en cours d'élaboration)

Plusieurs raisons motivent cette démarche.

L'inscription de la tradition française des vins de terroir sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité permettrait de souligner une histoire et une culture deux fois millénaires, de les mettre en valeur pour en faire le socle d'un développement futur. Il ne s'agit pas de figer ce patrimoine dans une tradition normative et à terme stérile, ou de le muséifier, mais au contraire de lui donner les bases de son épanouissement dans un contexte d'ouverture au monde de plus en plus prégnant, de faire reconnaître officiellement par l'organisme mondial compétent que la tradition française des vins de terroir est un monument de la culture universelle.

Par ailleurs, certains savoir-faire viticoles sont aujourd'hui délaissés et un travail sur leur préservation paraît d'autant plus pertinent qu'il permettrait de sensibiliser le public à l'importance de la vie des sols et de la pérennité de la biodiversité pour la fidèle expression des terroirs. Un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde, de documentation, de recherche, de transmission et de promotion, permettrait d'assurer la pérennité de savoir-faire viticoles hérités respectueux de la nature et de l'environnement.

Enfin, le vin français est reconnu et salué par l'ensemble de la communauté mondiale pour sa qualité et sa diversité. Cette « culture du vin » s'est inextricablement mêlée à l'image nationale et identifie la France à l'étranger.

La mise en œuvre de ce projet va nécessiter un réel investissement et une mobilisation de toutes les bonnes volontés. La présentation du dossier doit être défendue auprès des autorités françaises afin qu'elles acceptent de le soumettre devant la commission de l'UNESCO. Mais il ne s'agit là que d'une première étape : il sera nécessaire par la suite de suivre l'évolution de la procédure ainsi introduite au sein de l'UNESCO. Notre engagement doit être à la hauteur des enjeux afin de démontrer à la communauté internationale qu'il existe une véritable détermination sur ce sujet.

L'Université de Tours, l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA) et la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA) sont déterminés à mener ce nouveau combat, mais ont besoin du soutien et des encouragements de toutes celles et de tous ceux qui pensent légitime que la tradition française des vins de terroir soit, pour les raisons évoquées ci-dessus et pour bien d'autres encore, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est pourquoi nous lançons la création d'un comité de soutien qu'il est possible de rejoindre en s'inscrivant sur le site [www.iehca.eu](http://www.iehca.eu) ou [www.repasgastronomiquedesfrancais.org](http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

**L'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA)** est une agence de développement scientifique étroitement associée à l'université François-Rabelais de Tours. L'IEHCA a été créé en 2001 par la direction de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Education nationale en partenariat avec la Région Centre.

L'IEHCA a trois principaux objectifs :

- > contribuer au développement de la recherche en sciences humaines et sociales concernant l'alimentation.
- > contribuer à une meilleure prise de conscience de l'importance de nos modes alimentaires et culinaires comme éléments de notre patrimoine et de notre culture.
- > contribuer à faire de l'université François-Rabelais un pôle de recherche et de formation reconnu dans le domaine des sciences de l'alimentation.

Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation

Directeur : Francis Chevrier

16 rue Briçonnet, 37000 TOURS

Tel. : 02.47.05.90.30

Courriel : [contact@iehca.eu](mailto:contact@iehca.eu)

[www.iehca.eu](http://www.iehca.eu)

**La Mission Française du Patrimoine & des Cultures Alimentaires (MFPCA)** est désignée comme l'organisme de veille et de suivi des mesures de sauvegarde du « Repas gastronomique des Français », qui rend compte à l'UNESCO de l'état d'exécution l'état d'exécution du plan de gestion tel qu'indiqué dans le dossier de candidature. Avec l'appui des services de l'Etat, la MFPCA doit mettre en œuvre des actions d'information et de promotion du « Repas gastronomique des Français ».

Mission Française du Patrimoine & des Cultures Alimentaires

Directeur : Pierre Sanner

1, rue Berbier du Mets, 75013 PARIS

Tel. : 01.44.08.68.43

Courriel : [info@mf-pca.fr](mailto:info@mf-pca.fr)

[www.repasgastronomiquedesfrancais.org](http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org)

Comité de pilotage scientifique chargé de la rédaction du projet de dossier de candidature :

Isabelle Bianquis, professeur des universités en anthropologie et ethnologie, université François-Rabelais, Tours

Thibaut Boulay, maître de conférences histoire ancienne, université François-Rabelais, Tours

Alain Carbonneau, professeur de viticulture à Montpellier SupAgro et président du GIESCO

Francis Chevrier, directeur de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation et délégué général de la MFPCA

Hervé Hannin, ingénieur de recherche à Montpellier SupAgro, directeur de l'IHEV et expert auprès de l'OIV

Aline Lonvaud, professeur à l'université Victor Segalen Bordeaux II et expert à l'OIV

Jean-Robert Pitte, professeur des universités en géographie et président de la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires

Pierre Sanner, directeur de la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA)

Kilien Stengel, enseignant chargé de mission à l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation, université François-Rabelais, Tours

Emmanuelle Vaudour, maître de conférences sciences du sol et télédétection, AgroParisTech, Thiverval-Grignon

